



Corinne Lepage remet le Grand Prix au Triangle Vert

Grand Prix de l'Environnement



Pour sa première participation, le Triangle Vert a été le grand gagnant de la 12^{ème} édition du Grand Prix de l'Environnement des Villes d'Ile-de-France.

Plus que la récompense, l'important par cette distinction est le partage par le jury des nouvelles valeurs sur lesquelles est fondé le projet du Triangle Vert et la reconnaissance de sa capacité à inventer à partir des ressources de notre territoire un projet agriurbain alternatif à l'étalement urbain et au laisser-faire impuissant. C'est aussi l'**originalité de la forme associative** de la gouvernance du Triangle Vert, inventée à partir de la nécessité du projet ainsi que son organisation en trois collèges (communes, exploitants, usagers de l'espace) qui a été distinguée à cette occasion.

L'association a en effet été récompensée par **plusieurs prix et mentions**, dans presque toutes les catégories du concours, le 18 novembre 2008 par Corinne Lepage, ancien Ministre de l'Environnement, devant 500 invités :

- Démocratie locale participative : mention
- Préservation et mise en valeur des espaces verts, des paysages, et de la biodiversité : 1^{er} prix
- Urbanisme, Patrimoine et Développement Durable : 1^{er} prix ex-aequo avec Paris
- **Le Grand Prix**, remis à la collectivité dont la politique d'ensemble et les réalisations sont les plus environnementales : **lauréat ex-aequo avec Paris**. Le Triangle Vert a été récompensé pour la protection des surfaces agricoles à proximité de centres urbains denses, et la ville de Paris, pour le maintien de surfaces logistiques en centre-ville (Tolbiac) approvisionnées par le rail ou le fleuve.

La commune de **Saulx-les-Chartreux**, qui concourait à titre individuel dans la catégorie Urbanisme, Patrimoine et Développement Durable, s'est vue attribuer une mention pour son projet exemplaire de nouveau quartier HQE et peu consommateur d'espace, combinant équipements publics et 300 logements, dont la moitié en habitat social de qualité. **Densité urbaine et espaces naturels et agricoles préservés sont les deux volets indispensables d'un territoire périurbain équilibré.**

La cérémonie et l'exposition des projets en lisse se sont déroulées au CNIT, dans le cadre du salon SIREME sur les énergies renouvelables. Olivier Delourme, organisateur du concours, décrit le Grand Prix de l'Environnement comme un « laboratoire d'idées écolos », qui récompense et fait connaître les initiatives innovantes dans le domaine de l'environnement urbain, afin de stimuler la gestion des villes en faveur de l'environnement et souligner les mesures prises avec leurs partenaires publics et privés.

Corinne Lepage a souligné que les collectivités récompensées par le Grand Prix avaient pris « des mesures du 21^{ème} siècle qui vont directement à l'encontre de tout ce qui a été fait au 20^{ème} siècle », et dans le cas du Triangle Vert, le retour de la nature en ville, la prise en compte de l'agriculture dans le projet urbain. L'inscription de cette démarche dans les objectifs du SDRIF (Schéma directeur Régional) a également été saluée.

Enfin le Triangle Vert était très heureux d'être également représenté par plusieurs agriculteurs lors de cette cérémonie, Marc Mascetti, Michel Gilbert et Pascal Bolay. Tous les **agriculteurs et maraîchers** sont les acteurs majeurs du projet, et **cette reconnaissance est aussi la leur.**

- Président : **Thierry Laverne**, élu délégué au projet de territoire à Marcoussis •
- Vice-présidente : **Brigitte Bouvier**, élue adjointe à l'urbanisme et à l'environnement à Saulx-les-Chartreux •
- Chargée de mission : **Christel Stacchetti** •

Triangle Vert - 5 Rue Alfred Dubois 91460 MARCOUSSIS - Tél. 01.64.49.69.79 - www.trianglevert.org

Conception : Triangle Vert / Couve 91

Le Triangle Vert :

une Association, un Territoire, un Projet pour une nouvelle solidarité entre ville et campagne



Vue aérienne de Saulx-les-Chartreux

Un projet partagé



Né le 27 juin 2003, le Triangle Vert est une **association loi 1901** regroupant trois collèges d'acteurs : les **communes** (Saulx-les-Chartreux, Marcoussis, Champlan, Nozay, Villebon-sur-Yvette), les **agriculteurs**, et les « **autres usagers de l'espace agricole** ». La forme associative a été privilégiée pour donner aux agriculteurs une vraie voix participative et délibérative.



Depuis 5 ans ils travaillent ensemble à concilier un développement harmonieux des villes et le maintien d'une **agriculture économiquement viable**, dans une optique de **développement et d'aménagement durables** de leur territoire. Ce projet repose sur une très forte volonté politique de la part des communes qui y participent, et ce en dehors des intercommunalités existantes.

Le territoire de projet compte cinq communes, 30 000 habitants, répartis sur 4 500 ha, dont 1 800 ha agricoles. Le Triangle Vert présente un **équilibre de qualité**, qui fait son

harmonie, son attractivité, et que l'on cherche à préserver : espaces urbanisés 24%, espaces boisés 26%, espaces agricoles 40%.

Le projet du Triangle vert est un projet de développement de nos territoires, fondé sur la nécessaire **solidarité entre ville et campagne**. Il reconnaît l'intérêt de l'agriculture de proximité pour le développement harmonieux et durable des territoires. Il ne s'agit pas de figer le territoire ni d'opposer la préservation de l'agriculture au développement nécessaire de la ville, mais de mettre en œuvre localement un projet solidaire fondé sur la **valorisation économe du territoire et de ses ressources**.

Le projet du Triangle vert est une preuve par le local de la **responsabilité** et de la capacité des collectivités à mettre en œuvre les changements que la société appelle désormais de ses vœux au nom du développement durable. Il propose une alternative à l'étalement urbain irresponsable et témoigne de l'intérêt et de la volonté des communes à mettre en œuvre ensemble un projet local alternatif où agriculture et ville fassent bon ménage et commerce équitable.

Par la reconnaissance des qualités urbaines de l'agriculture et la lutte contre l'étalement urbain, le projet du Triangle Vert oblige la ville à l'excellence. La ville reconnaissante ne s'oppose plus à la campagne en la réduisant à un rôle de réserve foncière opportune. La ville accueille la campagne au cœur d'un projet solidaire où la proximité urbaine ne constitue plus une menace ou un handicap à l'exploitation, mais un atout à valoriser pour une agriculture pérenne, de proximité et de qualité.



Promenade sur l'itinéraire du Triangle Vert à Saux-les-Chartreux

Programme d'actions



Le projet se décline en **trois volets** : les actions des communes (maîtrise foncière, limitation des contraintes urbaines sur l'agriculture...), celles des agriculteurs (techniques culturales innovantes, circuits courts...), et leur coordination et valorisation par le Triangle Vert, qui cherche en permanence à faire reconnaître le territoire et son projet.

Limitation de l'étalement urbain et maîtrise foncière :

- convention de veille foncière avec la SAFER d'Ile-de-France
- définition de Périmètres Régionaux d'Intervention Foncière (PRIF) avec l'Agence des Espaces Verts d'Ile-de-France, acquisitions, et baux à long terme passés avec les agriculteurs
- définition d'une véritable « zone d'activités agricoles » dans les documents d'urbanisme locaux
- inventaire des friches pour retour à l'agriculture de certaines parcelles
- participation aux travaux de révision de documents de planification supra-communaux (SDRIF, Essonne 2020, OIN du Plateau de Saclay)

Aides techniques à l'agriculture locale :

- protection de cultures sensibles par la plantation de haies végétales champêtres défensives
- amélioration des circulations agricoles
 - pose de bornes pour interdire le stationnement de véhicules gênant le passage des engins agricoles
 - création de chemin pour tracteurs et circulations douces
 - reconstruction d'un pont en zone agricole
- entretien régulier des chemins et des fossés
- accompagnement de l'installation de jeunes agriculteurs

Trame verte et bleue intercommunale :

- valorisation et mise en réseau des espaces de nature (bois, rivières, champs), maintien des continuités naturelles et fonctionnelles

- promotion de techniques alternatives de gestion des eaux de pluie, avec mise en valeur paysagère

Circuits courts et valorisation des filières et des productions :

- approvisionnement des cantines scolaires en produits maraîchers locaux
- création d'un produit issu des grandes cultures (bière du Triangle Vert, 100 % locale)
- utilisation du logo du Triangle Vert sur des colis maraîchers comme référence à un territoire et à un projet local

Sensibilisation et animation :

- découverte de l'agriculture et de ses territoires (promenades et création des « Itinéraires du Triangle Vert », travail et sorties avec les enfants, visite de fermes, ...)
- lutte contre les déchets et dépôts sauvages
 - fiche de sensibilisation dans les dossiers de demande de travaux et de permis de construire
 - pose de barrières pour restreindre l'accès des véhicules à moteur à l'espace agricole
 - pose de panneaux de sensibilisation à l'entrée de chemins ruraux pour inciter les promeneurs au respect des cultures
 - enlèvement systématique des dépôts sauvages
 - journées de ramassage de déchets
 - test de la technique culturale innovante dite du « Bois Raméal Fragmenté », et organisation de journées d'information, à destination des particuliers, agriculteurs, entreprises et collectivités.
- présentations, ateliers et visites commentées du territoire pour des professionnels, lycéens et étudiants en architecture, urbanisme, agronomie, paysage...



Le cortège des signataires à travers champs

Signature de la Charte Agricole



Le Triangle Vert a cinq ans, et à l'occasion de cet anniversaire, la **Charte pour une agriculture durable du Triangle Vert** a été signée au milieu des champs à Marcoussis, le 20 juin 2008, par tous les partenaires de l'association.

En effet le Triangle Vert n'œuvre pas seul, mais avec un **solide réseau d'acteurs** intervenant sur son territoire, réunis en Comité de Pilotage (Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Écologie, Région Ile-de-France, Département de l'Essonne, Chambre d'Agriculture, SAFER, syndicats de l'eau, etc.). Ceux-ci se sont donc engagés à prendre en compte et servir le projet agriurbain entrepris...

La Charte rappelle la **volonté**, et scelle l'**engagement** ferme et concret de chaque partenaire dans le projet : chacun participe selon ses compétences et responsabilités, et s'engage à travailler dans le sens d'un développement et d'une agriculture durables sur le territoire du Triangle Vert. La Charte sert également de cadre et met en cohérence les actions mises en œuvre par chaque partenaire.

Lors de la signature officielle, tous les intervenants ont salué l'initiative du Triangle Vert en faveur du développement durable du territoire (extraits des discours) :

« A travers cette Charte, le Ministère s'engage à porter un regard différent sur le territoire. C'est un atout, un argument, un moyen d'action, dans le contexte actuel des réflexions sur l'aménagement en Ile-de-France ». Nathalie Kosciusko-Morizet, Secrétaire d'État à l'Écologie.

« Ce projet a le grand mérite de remettre autour de la table agriculteurs et acteurs locaux (...). Le Triangle Vert contribue à ce que l'existence de l'activité agricole soit soulignée et que le territoire soit préservé lors des discussions sur des projets d'envergure (...) ». Christophe Hillairet, Président de la Chambre Inter-départementale d'Agriculture.

La « Charte pour une Agriculture Durable du Triangle Vert » est disponible en téléchargement sur le site internet de l'association :

www.trianglevert.org

